

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Ceramic Allround C0.01****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Revêtements

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Koch-Chemie GmbH

Einsteinstr. 42

D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51(Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H302

Aquatic Chronic 3; H412

Eye Dam. 1; H318

Flam. Liq. 2; H225

Skin Corr. 1B; H314

Skin Sens. 1; H317

STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH05



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

acétate de n-butyle

Cyclosiloxanes, Di-Me, Me-hydrogène, polymères avec Di-Me, Me-hydrogénosiloxane, produits de réaction avec 3-(triéthoxysilyl)-1-propaname

3-aminopropyltriéthoxysilane

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	acétate de n-butyle				
	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	EUH066 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>=	40,00 - < 60,00	% en poids
2	Cyclosiloxanes, Di-Me, Me-hydrogène, polymères avec Di-Me, Me-hydrogénosiloxane, produits de réaction avec 3-(triéthoxysilyl)-1-propaname				
	475645-84-2 640-361-7	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H302	>=	25,00 - < 40,00	% en poids

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH

-	-	Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412		
3	3-aminopropyltriéthoxysilane		cf. note bas de page (1)	
	919-30-2 213-048-4 612-108-00-0 -	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
4	toluène			
	108-88-3 203-625-9 601-021-00-3 01-2119471310-51	Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Repr. 2; H361d Skin Irrit. 2; H315 STOT RE 2; H373i STOT SE 3; H336	< 1,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa, différemment / complémentirement de la classification décrite dans l'annexe VI.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Protéger les secouristes. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse; Dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié

Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir une douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement). Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder les emballages solidement fermés et les entreposer dans des lieux frais et bien ventilés. Prévoir la ventilation des récipients.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH**Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1		
	MAK (SUVA)				
	1-Butylacetat / 1-Butylacétate				
	VLE (courte durée)	960	mg/m ³	200	ml/m ³
	VLE (8h)	480	mg/m ³	100	ml/m ³
	Remarque/s	SSC			
	EU 2019/1831				
	n-Butyl acetate				
	VLE (courte durée)	723	mg/m ³	150	ppm
	VLE (8h)	241	mg/m ³	50	ppm
2	toluène	108-88-3	203-625-9		
	2006/15/EC				
	Toluene				
	VLE (courte durée)	384	mg/m ³	100	ppm
	VLE (8h)	192	mg/m ³	50	ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin			
	MAK (SUVA)				
	Toluol / Toluène				
	VLE (courte durée)	760	mg/m ³	200	ml/m ³
	VLE (8h)	190	mg/m ³	50	ml/m ³
	Remarque/s	H R2D R2F SSC OL B			

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acétate de n-butyle			123-86-4 204-658-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	11	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	11	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	300	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	600	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	300	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	600	mg/m ³
2	toluène			108-88-3 203-625-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	384,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	192,00	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	384,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	192,00	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	384,00	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acétate de n-butyle			123-86-4 204-658-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	2	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	2	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	6	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	6	mg/kg/jour

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH

	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	35,7	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	300	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	35,7	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	300	mg/m ³
2	toluène			108-88-3 203-625-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	8,13	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	226,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	56,50	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	226,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	56,50	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	226,00	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	acétate de n-butyle		123-86-4 204-658-1
	Eau	eau douce	0,18 mg/L
	Eau	eau marine	0,018 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,36 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,981 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,0981 mg/kg poids sec
	sol	-	0,0903 mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	35,6 mg/L
2	toluène		108-88-3 203-625-9
	Eau	eau douce	0,68 mg/L
	Eau	eau marine	0,68 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,68 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	16,39 mg/kg
	concerne : poids sec		
	Eau	eau marine sédiment	16,39 mg/kg
	concerne : poids sec		
	sol	-	2,89 mg/kg
	concerne : poids sec		
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	13,61 mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. filtre combiné
Filtre respirateur A2 B2 E2 K2 Hg/P3

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Epaisseur du matériel	>	0,5	mm
Temps de passage	>	10	min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques. Vêtement de protection anti-feu et antistatique

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat/Couleur	
liquide	
incolore	
Odeur	
odeur ammoniacale	
Seuil olfactif	
Donnée non disponible.	
pH	
Non applicable	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	125 °C
Substance de référence	Acetate de n-Butyle
Point de fusion / intervalle de fusion	
Donnée non disponible.	
Point de décomposition / intervalle de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Valeur	> 21 °C
Température d'inflammation	
Valeur	435 °C
Substance de référence	Acetate de n-Butyle
Température d'auto-inflammabilité	
Donnée non disponible.	
Propriétés comburantes	
Donnée non disponible.	
Propriétés explosives	
Donnée non disponible.	
Inflammabilité (solide, gaz)	
Donnée non disponible.	
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;	
Donnée non disponible.	

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH

Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur			
Donnée non disponible.			
Taux d'évaporation			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	0,92	g/cm ³	
Température de référence	20	°C	
Solubilité dans l'eau			
Donnée non disponible.			
Solubilité(s)			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
log Pow		2,3	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	toluène	108-88-3	203-625-9
log Pow		2,73	
Température de référence		20	°C
Source	ECHA		
Viscosité			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

En présence d'eau et d'humidité, le produit s'hydrolyse rapidement en formant l'hydrogène et l'ammoniac.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Le contact avec les substances à éviter entraîne des réactions violentes.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition. Protéger du rayonnement solaire. A protéger contre l'humidité et l'eau.

10.5 Matières incompatibles

Eau; Agents d'oxydation; Acides; Bases; Composés halogénés

10.6 Produits de décomposition dangereux

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH

Hydrogène; Ammoniac

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Ceramic Allround C0.01
ETA (Mélange)	1041,67 mg/kg
Méthode	Méthode de calcul conformément à l'annexe I, troisième partie, paragraphe 3.1.3.6 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
DL50		10760	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
2	toluène	108-88-3	203-625-9
DL50		5580	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
DL50	>	14112	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	toluène	108-88-3	203-625-9
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	toluène	108-88-3	203-625-9
CL50	>	20	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
2	toluène	108-88-3	203-625-9

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH

Durée d'exposition	4	h
Espèces	lapin	
Méthode	OCDE 404	
Source	ECHA	
Évaluation	irritant	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
Donnée non disponible.			

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	toluène	108-88-3	203-625-9
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEC	500	ppm	
Durée d'exposition	90	jour(s)	
Espèces	rat		
Méthode	EPA OTS 798.2450		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	toluène	108-88-3	203-625-9
Voie d'exposition	par inhalation		
Organe cible	système nerveux central		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

Danger par aspiration			
Donnée non disponible.			

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CL50		18	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	toluène	108-88-3	203-625-9
CL50		5,5	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus kisutch		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CE50		44	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	toluène	108-88-3	203-625-9
CE50		3,78	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Ceriodaphnia dubia		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
NOEC		23	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
concerne	CAS 110-19-0		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CI50		356	mg/l

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH

Durée d'exposition	40	h
Espèces	Tetrahymena pyriformis (Protozoen)	
Source	ECHA	

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		83	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	toluène	108-88-3	203-625-9
Type		biodégradabilité aérobie	
Méthode	OCDE 301 C		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
Dégradabilité abiotique			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Type		Photolyse	
Demi-vie		3,3	jour(s)
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
FBC		15,3	
Méthode	Calcul du modèle QSAR		
Source	ECHA		
Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
log Pow		2,3	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	toluène	108-88-3	203-625-9
log Pow		2,73	
Température de référence		20	°C
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH**12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations**Autres informations**

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	3
Code de classification	FC
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	338
Numéro ONU	UN2924
Nom technique	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.
Sources de danger	acétate de n-butyle Cyclosiloxanes, Di-Me, Me-hydrogène, polymères avec Di-Me, Me-hydrogénosiloxane, produits de réaction avec 3-(triéthoxysilyl)-1-propaname
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3+8

14.2 Transport IMDG

Classe	3
Subsidiary Risk	8
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN2924
Nom et description	FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Sources de danger	n-butyl acetate Cyclosilazanes, di-Me, Me hydrogen, polymers with di-Me, Me hydrogen silazanes, reaction products with 3-(triethoxysilyl)-1-propanam
EmS	F-E, S-C
Étiquettes	3+8

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Subrisk	8
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN2924
Nom et description	Flammable liquid, corrosive, n.o.s.
Sources de danger	n-butyl acetate Cyclosilazanes, di-Me, Me hydrogen, polymers with di-Me, Me hydrogen silazanes, reaction products with 3-(triethoxysilyl)-1-propanam
Étiquettes	3+8

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH**14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	toluène	108-88-3	203-625-9	48

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

P5b

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Prescriptions nationales**VOC Suisse: VOCV (SR 814.018)**

Valeur VOC 58 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Nom commercial : Ceramic Allround C0.01**Code produit:** 505001**Version actuelle:** 1.0.1, établi le: 02.10.2020**Version remplacée:** 1.0.1, établi le: 02.09.2020**Région:** CH

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373i	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 769242